



Chambre d'hôtes référence®



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ



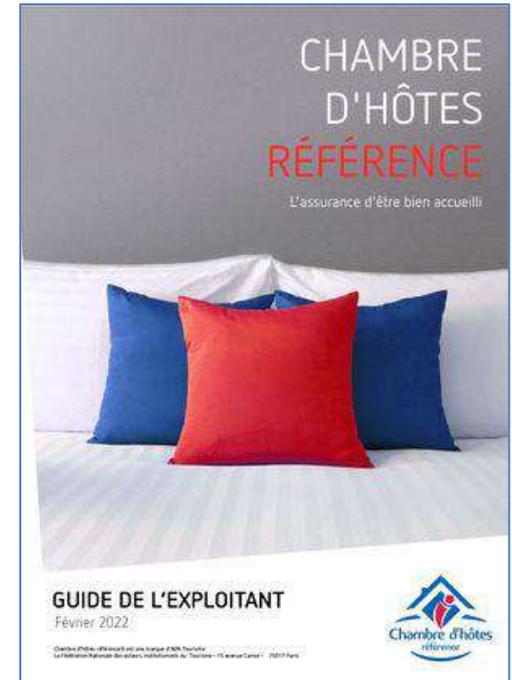
La qualification Chambre d'hôtes référence®



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ

Une qualification nationale

- ❖ Référentiel mis en place par Atout France :
 - permet de cadrer l'activité de chambre d'hôtes,
 - rassure le client en lui garantissant une qualité de prestations,
 - contribue à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de la destination.
- ❖ Il n'existe pas en France pour les chambres d'hôtes de classement mis en place par l'Etat, à la différence des autres types d'hébergements touristiques.



- ❖ C'est une solution pour les propriétaires soucieux de qualifier leur offre, mais ne souhaitant pas adhérer à un label.
- ❖ Chambre d'hôtes référence® n'a pas vocation à remplacer les labels, mais s'inscrit en parfaite complémentarité avec ceux-ci.
- ❖ A la différence des classements et labels, Chambre d'hôtes référence® n'établit pas d'échelle de valeur suivant la prestation fournie, mais une garantie de qualité à minima, une assurance pour le client d'être bien accueilli.



Les Vendangettes (2) © Gîtes de France

- ❖ N'étant pas un label, la communication et la commercialisation ne sont pas les mêmes. Chambre d'hôtes référence® ne dispose pas de site internet dédié, de plan marketing, de communication grand public, de veille sectorielle, juridique etc..
- ❖ Pour ce service, nous vous conseillons de vous tourner vers des labels nationaux qui pourront répondre à vos attentes.
- ❖ La communication qui sera faite autour de Chambre d'hôtes référence® émanera des chambres d'hôtes qualifiées et des organismes en charge de la promotion du tourisme qui le souhaitent.

Pourquoi devenir Chambre d'hôtes référence® ?

- ❖ Rassurer sa clientèle en lui certifiant une qualité d'accueil, de services et d'équipements. La qualification est un gage de qualité et de transparence pour le client.
- ❖ Une qualification basée sur un référentiel unique sur toute la France, le respect de critères nationaux...
- ❖ Se démarquer de la concurrence par une reconnaissance de la qualité des prestations, une alternative pour les chambres d'hôtes ne souhaitant pas adhérer à un label.
- ❖ Promouvoir son hébergement et gagner en visibilité par une meilleure mise en valeur sur les sites internet des institutionnels du tourisme.
- ❖ **Un pré-requis pour accéder à des marques telles que Vignobles & Découvertes et Accueil Vélo pour les chambres d'hôtes ne souhaitant pas adhérer à un label.**



Quelques pré-requis

- ❖ Déclaration en mairie
- ❖ Respect des obligations légales (<https://www.cotedor-attractivite.com/chambre-hotes>) et paiement de la taxe de séjour
- ❖ Référencement de l'ensemble des chambres d'un même hébergement
- ❖ La salle d'eau ou la salle de bain et les toilettes ne sont pas partagées avec les exploitants ni avec d'autres hôtes
- ❖ Surfaces habitables minimum dans les chambres : à voir ensemble avant la demande de visite.



Chambre Le Moulin Saint Jacques ©Elizabeth Sarno

- ❖ Ouvertures sur l'extérieur pour les chambres
- ❖ Une suite est composée de 2 ou 3 chambres louées à la même famille ou au même groupe et partageant les sanitaires, pour un maximum de 5 personnes par chambre (enfants compris hors enfants en bas âge). Les chambres sont communicantes entre elles.
- ❖ Les espaces communs intérieurs, les sols, murs et plafonds, le mobilier, le linge de toilette et de lit, la literie... sont propres et en bon état

Comment faire la demande de qualification ?



1. Prise de contact avec notre organisme pour obtenir les informations sur la procédure de labellisation.
2. Visite de contrôle de l'évaluateur pour vérifier que le prestataire respecte les critères du référentiel de qualité.
3. Examen du dossier devant une commission départementale d'attribution composée de professionnels du tourisme.
4. Attribution de la qualification pour 5 ans si le dossier est validé. Délivrance d'une attestation de qualification pour l'ensemble des chambres, d'un certificat de qualification par chambre qualifiée, d'une plaque extérieure, d'un logo au format numérique...

LE DEROULEMENT D'UNE VISITE DE QUALIFICATION :

La visite de qualification vous permet d'échanger et d'obtenir des informations auprès de l'auditeur qui :

- ❖ vérifiera la conformité des critères de la grille en vigueur,
- ❖ effectuera le contrôle général des aménagements, des services et des équipements,
- ❖ informera sur l'évolution des demandes de la clientèle touristique.

TARIFS ET CONDITIONS

- ❖ 1ère visite : 100.00 € TTC
- ❖ Renouvellement de la qualification : 100.00 € TTC

Le tarif comprend :

- ❖ la visite de qualification, déplacements compris, l'instruction du dossier,
- ❖ l'édition et la transmission des documents nécessaires à la qualification,
- ❖ La qualification est valable 5 ans.

Isabelle MANCEAU

Chargée de développement

i.manceau@lacotedorjadore.com

Toutes les infos sur la marque :

<https://www.cotedor-attractivite.com/chambre-dh%C3%B4tes-r%C3%A9f%C3%A9rence>



La marque Accueil Vélo



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ

Une marque nationale

POUR LE CLIENT :

- ❖ Garantit un accueil / des services / des équipements spécifiques adaptés aux cyclos
- ❖ Rassure les clientèles vélo
- ❖ Contribue à hisser la France en tant que 1^{ere} destination pour le tourisme à vélo d'ici 2030

POUR LE PROFESSIONNEL :

- ❖ Garantit une visibilité à travers les différents outils de communication
- ❖ Contribue à développer un réseau de professionnels autour de l'accueil des cyclos

Pourquoi devenir Accueil Vélo ?

- ❖ Améliorer votre visibilité auprès des touristes à vélos et des agences de voyage
- ❖ Bénéficier des supports de communication de l'itinéraire & du territoire
- ❖ Proposer aux clientèles cyclos une marque unique simple et lisible sur l'ensemble du territoire national
- ❖ Entrer dans un réseau local et national de prestataires privilégiés

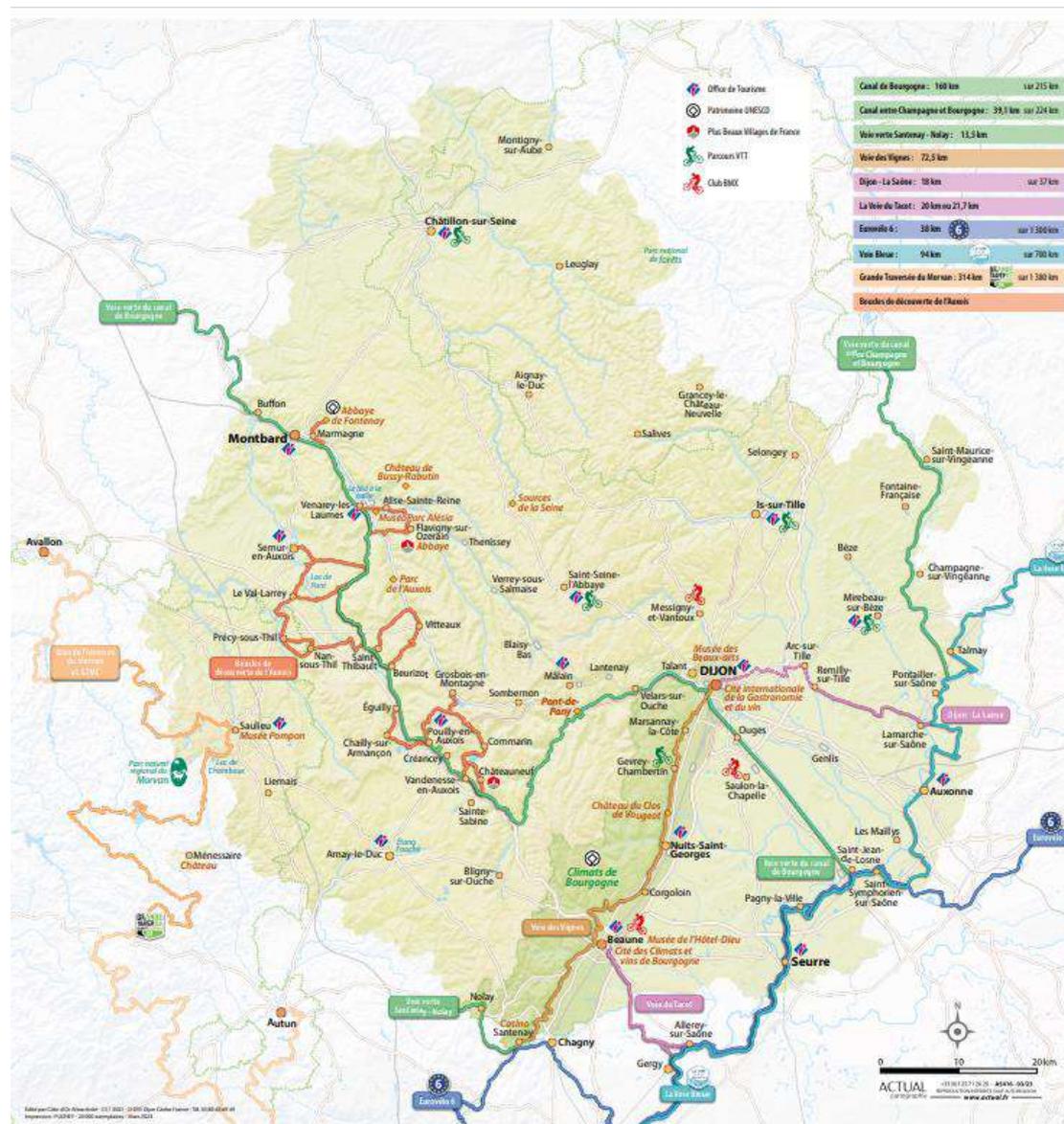


Les labellisés en Côte-d'Or

107 prestations labellisées

- ❖ 19 offices de Tourisme
- ❖ 9 loueurs de vélo
- ❖ 5 réparateurs
- ❖ 46 hébergements
- ❖ 19 sites
- ❖ 9 restaurants

Prérequis valable pour toutes les prestations : être situé à moins de 5km d'un itinéraire cyclable balisé



Prérequis pour les chambres d'hôtes

- L'établissement doit être labellisé (Gîtes de France, Qualité Tourisme, Chambre d'hôte Référence...),
- Être équipé d'un abri vélos sécurisé de plain-pied,
- Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation complet pour les petites avaries,
- Offrir un espace détente : L'hébergement doit disposer d'un espace salon favorisant la détente et l'échange. Cet espace n'est pas obligatoirement un espace dédié.

Comment faire la demande de labellisation?

1. Envoi de la demande de labellisation accompagnée du règlement de 200 euros pour une durée de 3 ans (chèque ou virement bancaire) : [Microsoft Word - Demande de labellisation.doc \(cotedor-attractivite.com\)](#)
2. Date de visite à définir
3. Signature du bon d'engagement de 3 ans référentiel Accueil Vélo
4. Une plaque de bienvenue et une vitrophanie Accueil Vélo vous sont remises
5. Vous êtes labellisé et vous pouvez utiliser le logo Accueil Vélo sur vos outils de communication

Comment afficher la marque Accueil Vélo

Le panneau
à l'entrée

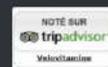


Sur votre site internet

Nos labels



Nos partenaires



Copyright © 2023 Velovitamine.fr
Développé par kcd Service Ingénierie





Le Label Vignobles & Découvertes



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ

Une marque nationale

Créé en 2009 par Atout France

Attribuée pour 3 ans à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour

- 2 destinations labellisées en Côte d'Or
 - La Route des grands crus de Bourgogne
 - La Route du Crémant de Bourgogne

Une marque nationale

Les bonnes raisons d'adhérer, pour le professionnel, au label V&D

- ❖ Un levier de structuration de l'offre oenotouristique
- ❖ Un réseau d'acteurs touristiques et viticoles
- ❖ Une professionnalisation des acteurs: conseil, formations et accompagnement
- ❖ Une visibilité à travers les différents outils de communication

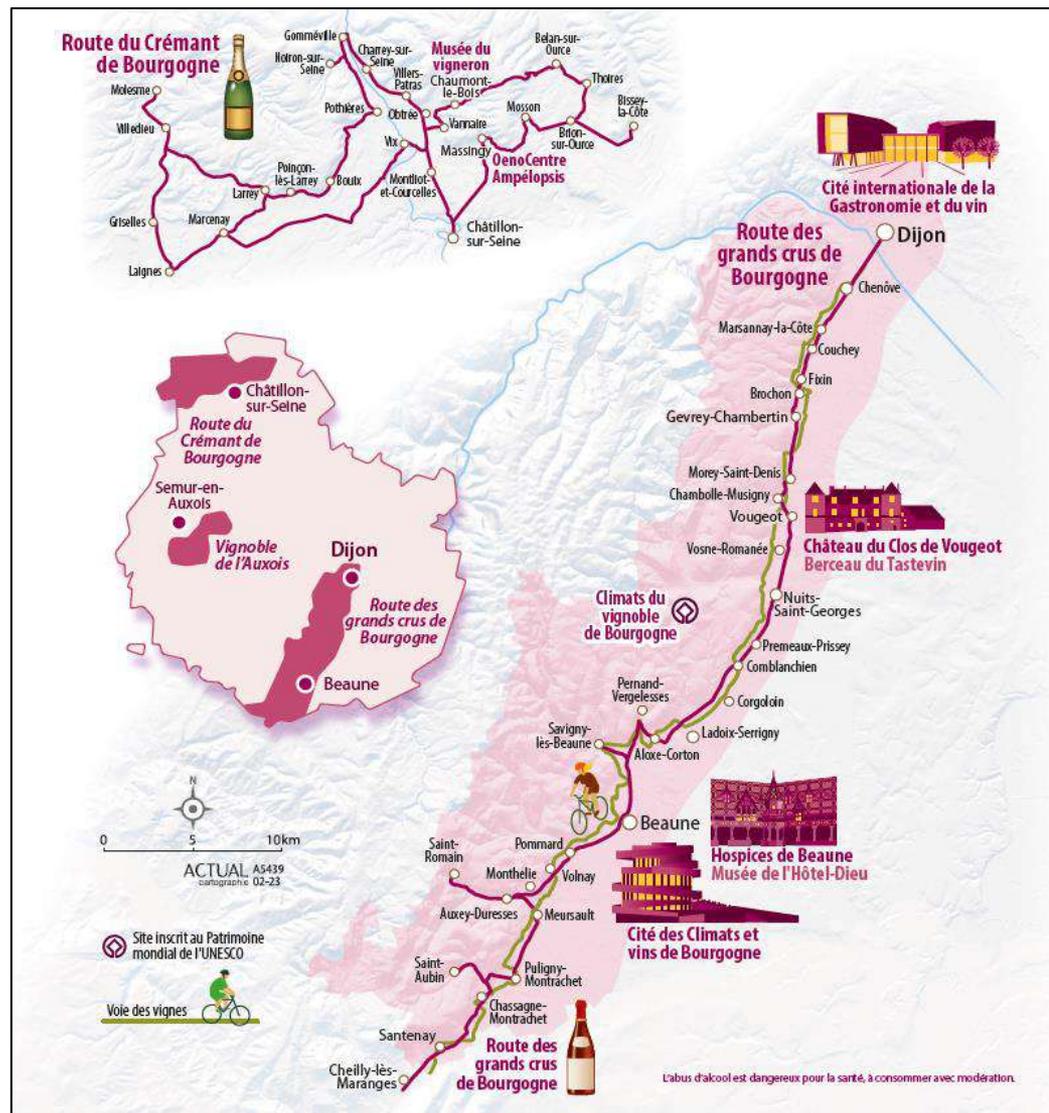
Les bonnes raisons, pour le client, de choisir une prestation labellisée V&D

- ❖ Une richesse et une diversité de l'offre pour mieux organiser son séjour
- ❖ Une recherche d'authenticité et d'expérience à vivre
- ❖ Un accueil et des prestations de qualité adaptées aux oenotouristes

Les labellisés en Côte-d'Or

407 prestations labellisées

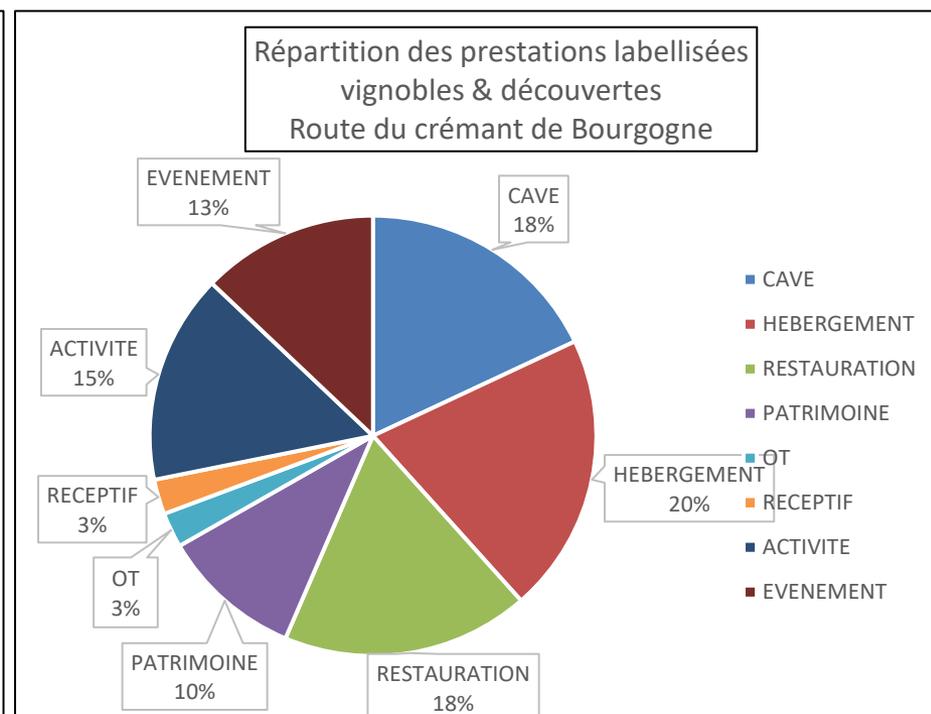
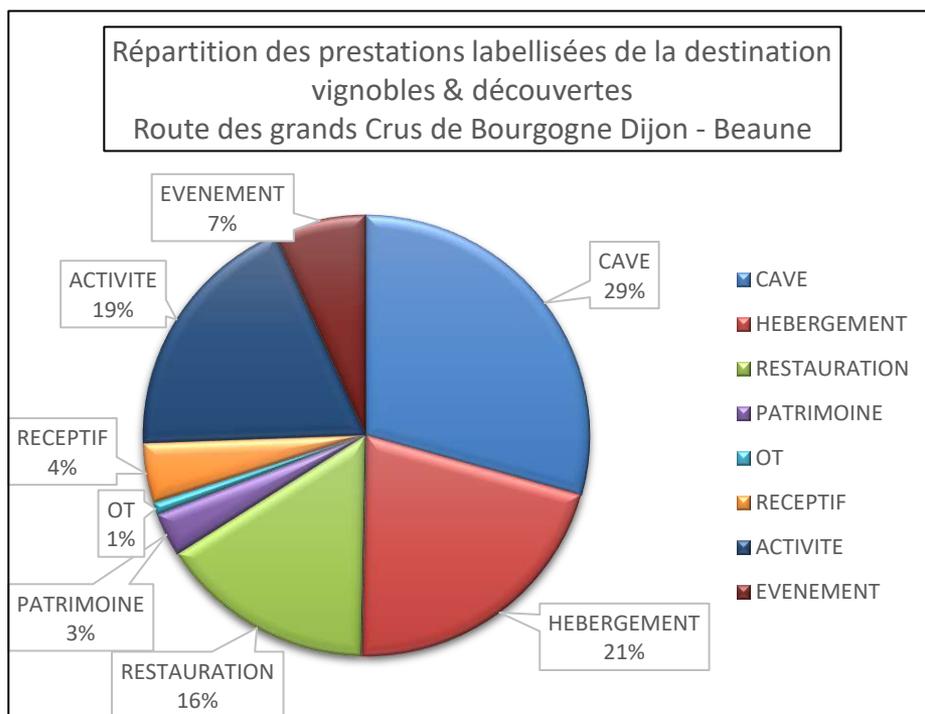
- ❖ 106 domaines viticoles
- ❖ 90 hébergements
- ❖ 65 restaurants et bars à vins
- ❖ 16 sites patrimoniaux
- ❖ 81 activités
- ❖ 17 agences réceptives
- ❖ 4 offices de tourisme
- ❖ 28 évènements



Les labellisés en Côte-d'Or

Route des grands crus de Bourgogne: 368 prestations labellisées (290 entreprises)

Route du Crémant de Bourgogne: 39 prestations labellisées (27 entreprises)



Pourquoi devenir Vignobles & Découvertes?



- ❖ Améliorer votre visibilité auprès des oenotouristes
- ❖ Bénéficier des supports de communication du territoire sur la filière œnotourisme
- ❖ Proposer aux clientèles une marque unique simple et lisible sur l'ensemble du territoire national
- ❖ Entrer dans un réseau local et national de prestataires privilégiés et prestations de qualité

Qui peut être labellisé Vignobles & Découvertes ?

- ❖ Domaine viticole accueillant du public
- ❖ **Hébergement touristique classé et situé dans un village viticole**
- ❖ Restaurant et bar à vins proposant du vin de la destination
- ❖ Site patrimonial (musée, château, monument, site naturel) proposant une visite en lien avec l'univers du vin
- ❖ Activité en relation avec le vignoble
- ❖ Agence réceptive immatriculée et implantée au sein de la destination
- ❖ Office de Tourisme catégorie I ou II
- ❖ Événement consacré à l'univers du vin



Prérequis valable pour toutes les prestations : être situé sur une des deux destinations labellisées Vignobles & Découvertes

Prérequis pour les chambres d'hôtes

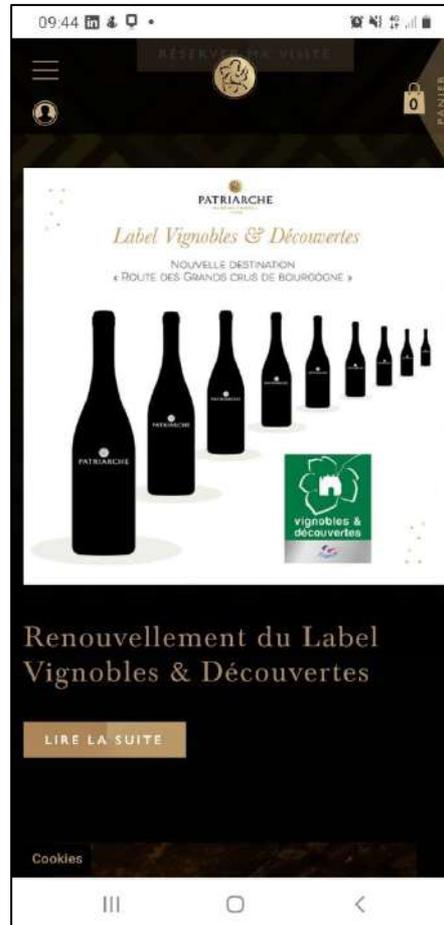
- Suivre une démarche qualité d'accueil nationale (Gîtes de France, Qualité Tourisme, Chambre d'hôte Référence...)
- Être situé dans les vignes ou un environnement de charme
- Proposer des prestations relatives à l'univers du vin (dégustation, organisation de visites découverte, spa et bien-être à base de raisins, bouteille de vin à l'accueil...)
- Disposer de verres adaptés à la dégustation de vin

Comment faire la demande de labellisation?

1. Prise de contact avec notre organisme pour informations et date de visite
2. Visite de contrôle du respect des critères du référentiel Vignobles & Découvertes
3. Signature de la fiche de labellisation et d'engagement de 3 ans référentiel Vignobles & Découvertes
4. Analyse de la candidature par un Comité de labellisation et signatures par le référent viticole (BIVB) et le référent touristique (Bourgogne-Franche-Comté Tourisme)
5. Validation de la candidature par Atout France
6. Remise du panneau et d'une vitrophanie Vignobles & Découvertes à apposer obligatoirement dans votre établissement
7. Vous êtes labellisé et vous pouvez utiliser le logo Vignobles & Découvertes sur vos outils de communication

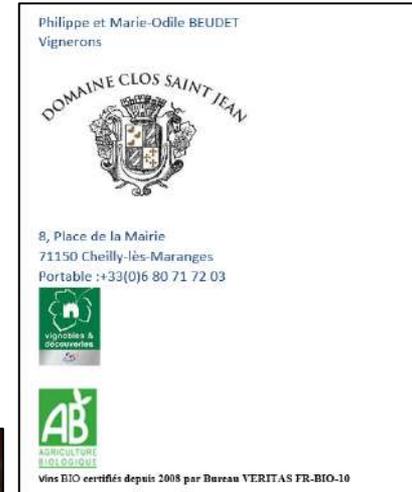
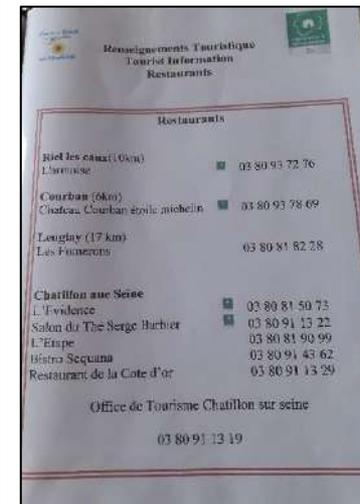
Comment afficher le label Vignobles & Découvertes

Le panneau à l'entrée



Le logo sur le site web

Les partenaires dans le guide pratique à disposition des clients



La signature mail

Valorisation de votre prestation oenotouristique sur les outils de communication de La Côte d'Or J'adore

→ **Prérequis : avoir une fiche Décibelles Data complète avec les CGU signées**

Sur nos outils digitaux

- Site internet grand public
- Application Balades en Bourgogne
- Newsletters
- Réseaux sociaux

Sur nos outils print

- Carte vélo
- Magazine touristique
- Toutes brochures en partenariat avec d'autres structures (Brochure EV6, Guide Chamina Voie Bleue, Guide du Routard oenotourisme, ...)

Relations presse

- Accueils presse
- Mise en avant à la radio
- Insertions publicitaires
- Valorisation auprès des professionnels du voyage



Echanges & questions

Contacts

Isabelle MANCEAU

Chambre d'hôtes référence

i.manceau@lacotedorjadore.com

<https://www.cotedor-attractivite.com/chambre-dh%C3%B4tes-r%C3%A9f%C3%A9rence>



Juliette RIPART

Accueil Vélo

j.ripart@lacotedorjadore.com

<https://www.cotedor-attractivite.com/accueilvelo>



Marie ANTOINE

Vignobles & Découvertes

m.antoine@lacotedorjadore.com

<https://www.cotedor-attractivite.com/le-label-vignobles-et-decouvertes>



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ

Dates des prochains Info Flash

Jeudi 14 mars: Accessibilité et Tourisme & Handicap
Intervention de Toolib

Jeudi 16 mai: L'évènementiel, un outil pour booster votre
fréquentation

Jeudi 20 juin: Décibelles Data, la qualité de la donnée

Jeudi 19 septembre: L'e-réputation, pour une meilleure
visibilité



Côte-d'Or
ATTRACTIVITÉ